

COMMUNE DE VILLERS LA CHEVRE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Mai 2012

L'an deux mille douze, le trente Mai, à 20 h 00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LAHURE Bernard, maire.

Présents : MM. LAHURE Bernard, BRAQUET Michel, LAMBERT Eric, NARDESE Jean-Louis et WAEYENBERGH Luc, et Mmes DIMITRIJEVICH Jocelyne, STOFFEL Monica et STRANIERO Céline.

Absents excusés : MM. DALLE NOGARE Renzo, HARDOUIN Jean-Paul et VELOSO Jean-Louis.

Procuration : M. DALLE NOGARE Renzo a donné procuration à M. WAEYENBERGH Luc.

Secrétaire de séance : Madame STRANIERO Céline

ORDRE DU JOUR

- 1 - Travaux de restauration de l'église : résultat de l'appel d'offres ; (1.1)
- 2 - Tarif du bois de chauffage 2012 (7.10)
- 3 - Ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (4.1)
- 4 - Questions diverses

DELIBERATION 2012.018 : Travaux de restauration de l'église : résultat de l'appel d'offres (1.1)

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'un appel d'offre a eu lieu concernant les travaux de restauration de l'église et donne lecture du rapport d'analyse des offres élaboré par le maitre d'œuvre, le cabinet d'architecture GREGOIRE ANDRE.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir :

- Lot n°1 maçonnerie/pierre de taille : société L'ATOUT PIERRE, 22, rue du Bois de la Ville, 57855 Saint Privat la Montagne pour un montant de 67 655,52 € H.T. ;
- Lot n°2 charpente-couverture : société HORY-CHAUVELIN, 1, rue Jean Monnet 08300 SAULT LES RETHEL pour un montant de 56 110,69 € H.T avec une variante pour le faitage d'un montant de 5 378,61 € H.T. ;

- Lot n°3 électricité : S.A. DIDRICHE, 77, rue de la Carrière 54720 LEXY pour un montant de 16 420 € H.T.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les marchés correspondants.

DELIBERATION 2012.019 : Tarif du bois de chauffage : année 2012 (7.10)

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le tarif du bois de chauffage pour l'année 2012 comme suit :

- pour le bois coupé en 1 mètre ou en 0,50 m : 10 € (dix euros) le stère
- pour le bois coupé en 0,25 m ou en 0,33 m : 13 € (treize euros) le stère.
- Pour le bois déclassé (mis à terre, foudroiement, parasitage...) : 5 € (cinq euros) le stère.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2012.020 : Ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (4.1)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'ouvrir un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe qui sera pourvu par un agent titulaire à compter du 1^{er} juillet 2012, à raison de 20 heures hebdomadaires.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

Numéro DELIB	N°	Thème	Objet de la délibération	N° de page
2012.018	1.1	Marchés publics	Travaux de restauration de l'église : résultat de l'appel d'offres	2012-009
2012.019	7.10	Divers	Tarif du bois de chauffage : année 2012	2012-010
2012.020	4.1	Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.	Ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	2012-010

LAHURE Bernard	
DIMITRIJEVICH Jocelyne	
STRANIERO Céline	
NARDESE Jean-Louis	
STOFFEL Monica	
BRAQUET Michel	
LAMBERT Eric	
WAEYENBERGH Luc	

